

TÉLÉTRAVAIL: MAIS QUELLE DÉSILLUSION !!

L'Ugict-CGT et la CGT, s'étaient préparées à cette 1ère réunion dite paritaire, avec comme objectif l'ouverture de négociations pour un accord sur le télétravail offensif.

Suivant les aspirations et revendications des salarié.e.s, recueillies au cours de nos différentes enquêtes, la CGT était prête à dialoguer sereinement pour obtenir un accord sur le télétravail. (cf déclaration ci-dessous)

Les autres OS étaient toutes sur la même longueur d'onde, du fait de l'importance du sujet pour l'ensemble des salarié.e.s concerné.e.s.

La Direction avait devant elle un boulevard pour l'obtention d'un accord à l'unanimité. Certes il y aurait eu quelques discussions sur tel ou tel point, mais franchement l'accord était quasi dans la poche.

Accord qui aurait permis de pérenniser les règles du télétravail, contrairement à une charte imposée par l'employeur qui peut être modifiée unilatéralement par celui-ci à tout bout de champ.

Une fois la présentation, du document préparé par son équipe faite, Thierry Fayette nous a annoncé de but en blanc qu'il n'y a aurait pas d'accord.

Mais à quoi bon cette réunion alors !

L'entreprise une fois de plus refuse tout dialogue social, même sur un sujet consensuel, de peur que cela lui coûte quelques sous. Argument qu'elle utilise avant même d'avoir ouvert le débat !

Quel mépris !

Quel manque de considération pour tous ceux qui ont fait des efforts sans compter pour télétravailler depuis 2 ans et qui continuent d'en faire chaque jour.

Quand la Direction souhaite un accord comme pour le chômage partiel lors de la pandémie elle sait engager des négociations, mais quand c'est à la demande des salarié.e.s sa réponse pleine de dédain est **qu'il n'y a aurait pas d'accord**



Vos élus CGT et l'UGICT-CGT souhaitent recueillir vos avis, vos témoignages donc merci de nous les envoyer à l'adresse : Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

Exprimez-vous et portons ensemble l'exigence d'avoir à Renault Trucks un accord de télétravail.



TÉLÉTRAVAIL: MAIS QUELLE DÉSILLUSION !!

Déclaration CGT lue en séance le 20 Octobre 2021



Déclaration CGT et UGICT-CGT
du 20 octobre 2021
groupe paritaire télétravail



Notre organisation syndicale a organisé des enquêtes auprès des salariés de Renault Trucks sur le site de Lyon et de Bourg-en-Bresse qui ont révélé combien les salariés ont des attentes fortes sur ce sujet.

Pour la CGT, ces attentes sont justifiées et doivent être prises en compte pour déboucher, au terme de cette négociation, sur un accord offensif et surtout pas défensif.

Les salariés de Renault trucks ont besoin et attendent un accord offensif pour :

- Permettre d'améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail.
- Permettre une amélioration de l'adéquation vie professionnelle et personnelle.
- Permettre de réduire les temps de transport.
- Permettre d'avoir des bonnes conditions matérielles de travail.
- Conserver des bonnes conditions de travail à l'entreprise (Refus des bureaux partagés dits Flex office).
- Et bien d'autres aspects que nous aborderons dans les différents paragraphes du futur accord...

Est-ce que la direction de Renault Trucks partage l'objectif d'avoir un accord offensif ?

Cette question vient des salariés qui nous ont fait part de :

- La mise en place des bureaux partagés qui s'est fait sans tenir compte de leurs remarques et voir même contre eux. Evidemment cette mise en place n'est donc pas comprise car elle est jugée contre-productive et démobilisatrice.
- La communication de Monsieur Thierry Fayette de revenir à 2 jours de télétravail par semaine, les a choqués. S'ils ont compris qu'elle faisait suite aux annonces du gouvernement, ils déplorent que celle-ci soit tombée sans concertation et de manière unilatérale.

Pour la CGT et l'UGICT-CGT, cette négociation doit déboucher sur un accord offensif également parce que les salariés, depuis 2014 ont vu partir 2500 CDI et 1000 prestataires, que la charge de travail est en très forte augmentation et qu'ils n'ont eu en 2021 que 1% d'augmentation de salaire quand le SMIC augmentait de 3,2%...

Les salariés n'ont plus confiance et ils l'ont clairement exprimé dans l'enquête « GLINT ».

Un accord de télétravail offensif serait un signe fort envoyé aux salariés.

Un accord de télétravail offensif c'est aussi le moyen d'augmenter l'engagement des salariés face aux défis qu'ils vont devoir relever.

La CGT et l'UGICT-CGT s'engagent donc dans cette négociation avec l'objectif de mettre les salariés au cœur de cette négociation pour déboucher, vous l'aurez compris sur un accord offensif !

Et vous, êtes-vous prêt à le faire ?

